

<https://enseignants.se-unesa.org/Recrutement-et-formation-des-enseignants-ou-va-le-ministre-Ndiaye>



Recrutement et formation des enseignants : où va le ministre Ndiaye ?

- Je suis... - Entrant dans le métier - Ma formation -

Publication date: lundi 30 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis son arrivée rue de Grenelle, le ministre regarde du côté du recrutement et de la formation initiale des enseignants. Des déclarations ont été faites à plusieurs reprises, et une mesure a été prise avec la création d'un concours interne exceptionnel de recrutement réservé aux contractuels, ouvert jusqu'en 2026 dans les académies les plus touchées par la crise du recrutement. La dernière déclaration date de ce 25 janvier devant les députés, et évoque la piste du recrutement « d'élèves professeurs (...) titularisés à l'issue de 5 années de formation ».

Devenir PE sans concours ?

Trouver des solutions à la crise du recrutement qui frappe les métiers d'enseignants est une nécessité. Au regard du lien avéré entre formation des enseignants et réussite des élèves, la nécessité est double.

Sans afficher le projet d'une nouvelle réforme, le ministre ne cache donc pas sa volonté de réfléchir au recrutement et la formation des enseignants. Jusqu'ici la piste évoquée était celle d'un abaissement du niveau de passage du concours (du M2 à la fin de L3), tout en conservant une titularisation à master 2, et sans qu'on sache vraiment comment se dérouleraient ces deux années entre le concours et la titularisation, notamment en matière de rémunération.

En évacuant l'étape du concours dans son propos devant les députés, le ministre a fait une proposition surprenante, qui semble ignorer le principe du recrutement par concours dans la Fonction publique. Principe auquel le SE-Unsa est attaché car, bien que perfectible, il demeure le meilleur moyen de garantir l'équité des candidatures, en adéquation avec les besoins des territoires, et la qualité du Service public.

Et pour le second degré ?

Ensuite, si réforme de la formation Ndiaye il y a, visiblement il ne s'agira bien que de réformer le recrutement et la formation des enseignants du premier degré. C'est en effet le point commun à toutes ses déclarations et, pour le SE-Unsa, c'est une erreur à ne pas commettre. Ce serait accentuer la rupture déjà trop importante qui existe entre la scolarité à l'école primaire et dans le secondaire, dont on sait qu'elle pèse déjà lourdement sur les résultats des élèves, à commencer par les plus fragiles d'entre eux.

C'est d'autre part une idée frappée d'incohérence à l'heure où le ministre lui-même envisage l'inter-intervention des enseignants à l'école et au collège. Ne faudrait-il pas mieux dans ce cas procéder à la construction d'une culture professionnelle commune qui s'appuierait notamment sur les échanges de pratiques pédagogiques et les formations intercycles, interdegrés et intermétiers ?

Aucune de ces pistes n'a encore été présentée aux organisations syndicales. D'ores et déjà, le SE-Unsa alerte : réformer la formation des enseignants a des conséquences importantes et durables, dont les effets peuvent s'avérer dévastateurs et immédiats. La dernière réforme de la formation du ministre Blanquer en témoigne : ce sujet ne tolère ni impréparation, ni imprécision.